

**Administration Communale
STRASSEN**



SERVICE TECHNIQUE

AVIS

Conformément à l'article 24 (1) de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le présent résumé de la demande d'autorisation EAU/AUT/19/0237 du 02 avril 2019 concernant l'exploitation d'un supermarché équipé d'un atelier boucherie à Strassen (2, route d'Arlon – Centre commercial EKZ), est publié et affiché au lieu usuel de la commune du 17 avril 2019 au 02 mai 2019 inclus.

Strassen, le 17 avril 2019
le bourgmestre,

le secrétaire